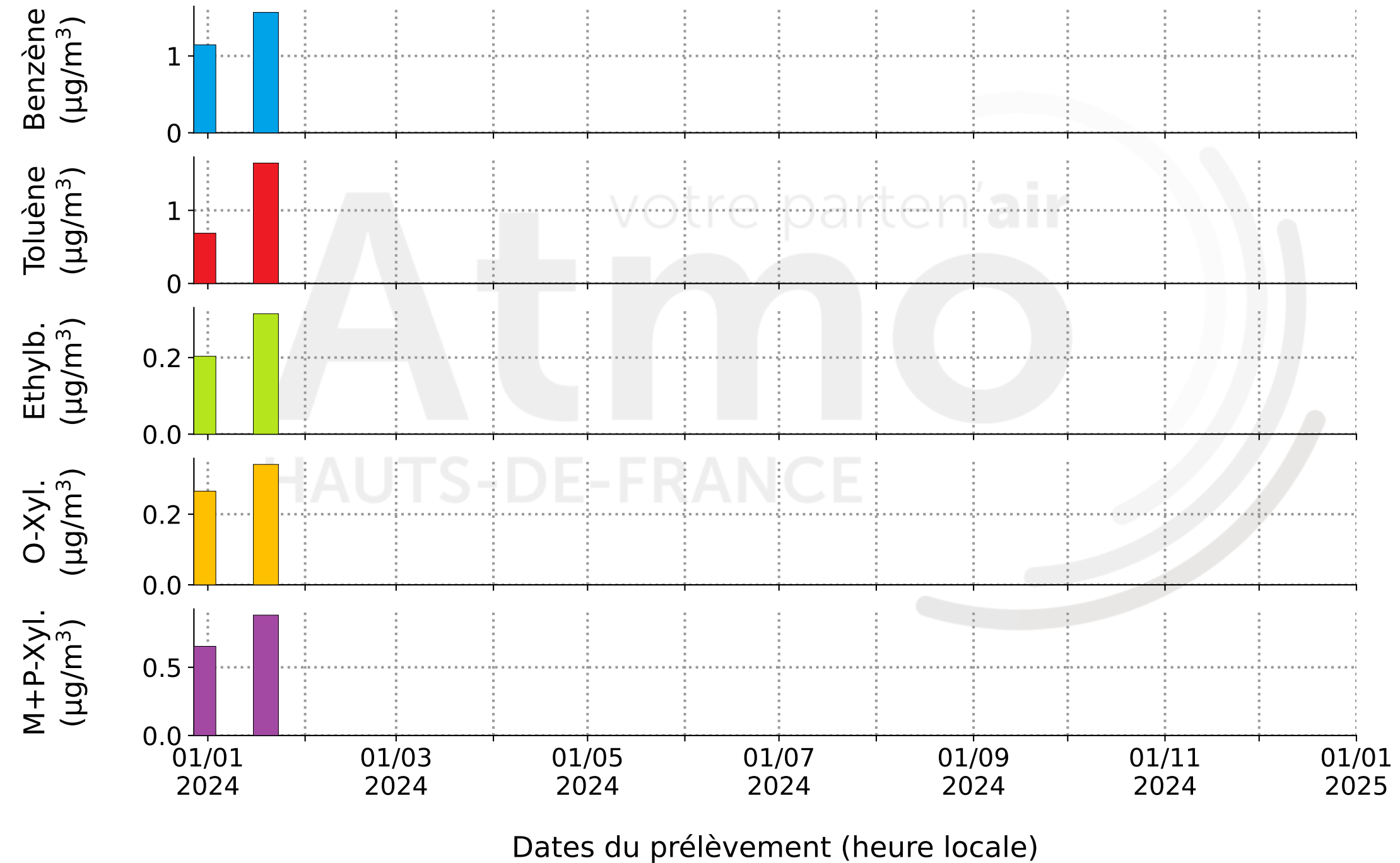


# Concentrations en BTEX à Creil République (CR4) en 2024



Début du prélèvement (heure locale)	Fin du prélèvement (heure locale)	Benzène ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	Toluène ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	Ethylbenzène ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	O-Xylène ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	M + P-Xylène ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
27/12/2023 13h25	03/01/2024 13h10	1.14	0.69	0.20	0.27	0.65
15/01/2024 12h08	23/01/2024 11h55	1.57	1.65	0.31	0.34	0.88

Atmo  
votre parten'air  
HAUTS-DE-FRANCE



## Moyennes glissantes sur 12 mois

Note : la vérification du respect des seuils réglementaires basés sur des moyennes annuelles\* s'effectue sur la base de moyennes calculées sur une année calendaire (c'est-à-dire du premier janvier au 31 décembre, en heures TU). Par conséquent, les moyennes présentées ci-dessous ne peuvent pas être utilisées pour contrôler le respect de ces seuils réglementaires.

\* Plus d'informations sur : <https://www.atmo-hdf.fr/article/reglementation>

Les moyennes ci-dessous sont calculées sur la période du 01/04/2023 au 31/03/2024 (inclus) :

Benzène	: 1.8	µg/m <sup>3</sup>
Toluène	: 1.8	µg/m <sup>3</sup>
Ethylbenzène	: 0.35	µg/m <sup>3</sup>
O-Xylène	: 0.45	µg/m <sup>3</sup>
M + P-Xylène	: 1.0	µg/m <sup>3</sup>